

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2017/.....²⁴³/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES
DU COMITE EXECUTIF DE LA SOCIETE DE GESTION
ET D'EXPLOITATION DE KALETA EN ABREGE (SOGKA SAS.)

.....
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le traité de l'OHADA du 17 octobre 2008, et l'acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique adoptée le 30 janvier 2014 ;

Vu la loi L/2016/075/AN du 30 décembre 2016, portant gouvernance financière Des sociétés et Etablissements Publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG/ du 26 décembre 2015, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 décembre 2015, portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016, portant nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité Exécutif de la SOGEKA SAS. les personnalités ci-après :

I. Président du Comité Exécutif

Monsieur Lansana KOMARA, Professeur de Sciences Physiques à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

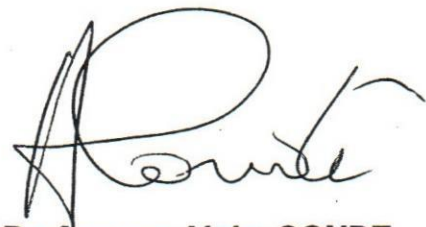
II. Membres

1. **Monsieur Sidi Mouctar DICKO**, Économiste en service au Ministère de l'Economie et des Finances.
2. **Monsieur Mamadou Oury DIALLO**, Ingénieur en service au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.
3. **Monsieur Fodé Kenth CONDE**, Ingénieur en service au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

Article 2 : Les membres du Comité Exécutif sont nommés pour un mandat de quatre(4) ans.

Article 3 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le **28 AOUT 2017** 2017



Professeur Alpha CONDE